



**SYNDICAT AUTONOME VALDÔTAIN DES TRAVAILLEURS**  
**SINDACATO AUTONOMO VALDOSTANO «TRAVAILLEURS»**

COMUNICATO STAMPA

**CONFERENZA-DIBATTITO**

**Catalogna: quale futuro per l'indipendentismo catalano?**

**Martedì 23 gennaio 2018 – Sala delle Conferenze del Savt - Aosta – Via Giorgio Carrel 4**

Sulla crisi catalana l'unico punto fermo è che i catalani hanno votato il nuovo Parlamento, il vecchio era stato sciolto dal Governo di Madrid e gli ex ministri catalani quasi tutti arrestati .  
In queste elezioni del 21 dicembre 2017, volute dal primo ministro spagnolo Rajoy, è stata confermata la vittoria dell'area indipendentista catalana.

Il dibattito interno ai partiti indipendentisti catalani se andare a votare o no è stato aspro e difficile ma alla fine hanno accettato le elezioni e anche se in ordine sparso, le hanno vinte.

Oggi è un momento cruciale per il percorso indipendentista: si deve decidere se staccarsi dallo stato spagnolo o rimanere parte integrante dello stesso. La crisi catalana è fatta però esclusivamente di interrogativi senza nessuna certezza. Quale sarà la nuova composizione del nuovo Governo del Parlamento catalano?

La vittoria degli indipendentisti e la sconfitta del primo ministro spagnolo Mariano Rajoy, a cui il Presidente “in esilio” catalano, Puigdemont, ha già chiesto di accettare la volontà degli elettori, mette Madrid in una situazione politicamente difficile. Rajoy accetterà questa sconfitta politica?

La sospensione dell'autonomia catalana, fino ad oggi, è avvenuta senza feriti né scontri di piazza e le elezioni hanno dimostrato ancora una volta la grande responsabilità civile dimostrata da tutto il popolo catalano. Anche se è evidente la spaccatura tra chi vuole restare sotto il Governo spagnolo e chi crede nella nuova Repubblica catalana.

Se il Governo centrale spagnolo forzerà la mano con nuovi arresti e nuove sanzioni, gli indipendentisti potranno facilmente sostenere che Madrid vuole far tacere i leader secessionisti contro il risultato espresso dalle urne.

Quale futuro per la comunità catalana: l'indipendenza della Catalogna non sarà una realtà per molti decenni? Saranno avviate complicate mediazioni e difficili negoziati con il potere centrale? Se i movimenti indipendentisti proclameranno la Repubblica catalana, Madrid rispetterà la volontà democraticamente espressa dal nuovo Governo e dal popolo catalano?

Per rispondere a tutti questi interrogativi Il Savt organizza **Martedì 23 gennaio 2018, alle ore 1700**, presso la Sala Conferenze del Savt di Aosta in Via Giorgio Carrel, 4, una conferenza dibattito: **Catalogna: quale futuro per l'indipendentismo catalano?**, tenuta dal Professor **Aureli Argemí**, Presidente Emerito del Centro Internazionale Escarré per le Minoranze Etniche e Nazionali (CIEMEN) di Barcellona.

Alla conferenza interverrà Il **Presidente del Consiglio della Valle d'Aosta, Joël Farcoz**.

La Segreteria del Savt

Aosta 18 gennaio 2018

**SAVT 4, Rue G. Carrel – 11100 AOSTE**  
www.savt.org  
e-mail: [info@savt.org](mailto:info@savt.org)

téléphones: 0165/238384 – 0165/235383  
0165/238394  
fax: **0165/236691**

## **La Catalogne un défi pour la démocratie en Europe**

Aureli Argemí

Président d'Honneur du Centre International Escarré pour les Minorités Rethniques et Natonnales  
(CIEMEN)

Ça fait exactement un siècle, en 1918, Thomas Woodrow Wilson, président des États Unis, a écrit que pour obtenir une paix durable dans le monde, après la défaite de la première guerre mondiale, il fallait appliquer partout une politique ayant comme principal but le respect aux droits humains, d'abord le droit à l'autodétermination des peuples. Ce message a été la base de la recherche d'une autre façon de concevoir et pratiquer un nouvel ordre mondial plus juste, plus démocratique, garanti par la création de la Société des Nations. Cette institution a promis la révision des frontières des États constitués et la formation de nouveaux États plus conformes aux revendications des peuples privés d'en avoir un propre. La Catalogne, peuple dépendant de l'État espagnol depuis 1714, à la suite d'une guerre à caractère colonial, a sollicité à la Société des Nations, à travers quelques personnalités du monde politique et culturel, son intervention afin de pouvoir exercer le droit à l'autodétermination. Cette pétition n'a pas eu du succès. L'État espagnol et d'autres États s'y sont opposés, niant que les catalans constituent un peuple à part.

Pourtant la lutte du peuple catalan a continué. En 1931, après la proclamation de la République espagnole, issue des élections démocratiques, les catalans ont voté par référendum qu'ils formaient un peuple qui comme tel avait le droit à l'autodétermination. Même si cette affirmation a obtenu le 90,2% des oui, parmi le 75% de votants, le gouvernement espagnol a fait voter un autre texte qui ne mentionnait pas ce droit. Alors un Statut d'Autonomie a été accordé aux catalans, accepté par ceux-ci comme un mal mineur. Pourtant la pratique de ce statut a créé beaucoup de ressentiments dans les partis politiques espagnols et les forces armées. En 1936 un coup d'État a déclenché une guerre civile dont un des résultats a été la dissolution en bloc de l'autonomie catalane, avec l'interdiction de tout ce qui pouvait justifier l'existence d'un peuple distinct, par exemple la langue catalane.

Après 40 années de dictature, l'État espagnol s'est doté en 1978 d'une Constitution proclamée comme démocratique. Un an après, en 1979, les catalans, au nom de la démocratie, ont obtenu une reconnaissance traduite en un nouveau Statut d'Autonomie. Celui-ci considère, dans une première version votée par le parlement catalan, mais non révisée par le gouvernement espagnol, que les catalans forment un peuple. avec des droits correspondants. Pourtant cette affirmation a été supprimée dans un nouveau texte présenté par le parlement espagnol. Malgré cette censure le nouveau texte a été approuvé par referendum, aussi comme un mal mineur, par un oui (88,6%) des catalans qui ont voté (59,7%). Le texte définitif corrigé par le parlement espagnol même s'il reconnaît le peuple catalan seulement accepte que celui-ci a le droit à l'autonomie.

Au bout de 27 ans le gouvernement catalan a décidé de mettre à jour le Statut d'Autonomie. Le texte approuvé par le parlement catalan parle du peuple et nation catalanes comme sujet politique, ayant les droits qui correspondent à tous les peuples. Mais ce texte a été censuré en partie par le parlement espagnol, donnant une dimension réduite aux termes peuple et nation. Le référendum qui a suivi a eu un 73,2% de votes favorables, avec le 48% de personnes qui ont voté.

Mais le Parti Populaire, qui gouverne l'État espagnol, a demandé l'intervention du Tribunal Constitutionnel afin de supprimer toutes les références au peuple catalan et toutes les compétences qui concédait, à leur avis, trop d'autonomie au gouvernement catalan. Au bout de 4 ans le Tribunal Constitutionnel s'est prononcé: ignorant les résultats du référendum il a réduit au minimum l'autogouvernement de la Catalogne et a supprimé les références au peuple et nation catalanes.

Comme réponse à cette intromission du Tribunal Constitutionnel qui méprise la souveraineté du peuple catalan, exprimé dans un référendum, la société civile catalane s'est organisée et à plusieurs reprises a dit non à la répression constante, à travers des manifestations qui ont réuni millions de personnes, toujours fidèles aux principes du pacifisme et du civisme démocratiques. Le slogan pour la démocratie nous voulons exercer le droit à l'autodétermination a été tellement puissant que le gouvernement catalan a décidé de convoquer des élections avec un programme qui

avait comme but prioritaire l'exercice du droit à l'autodétermination. Les résultats des élections ont indiqué qu'une grande partie des catalans voulaient l'émancipation, l'indépendance dans le cadre de l'Union Européenne. Le gouvernement espagnol a pris une position non seulement tout-à-fait hostile mais aussi défendant que le droit à l'autodétermination était interdit par la Constitution espagnole, ignorant que celle-ci dans l'article 96 admet que les traités internationaux sont supérieurs à la Constitution (le droit à l'autodétermination figure dans les traités de l'ONU, ratifiés par l'État espagnol).

En constatant que le dialogue était impossible, le gouvernement catalan a convoqué un référendum. Celui-ci a eu lieu dans des conditions dramatiques le 1er octobre passé. Les résultats: 99,2% oui à cette demande: «Voulez-vous que la Catalogne devienne un État indépendant en forme de république?». Combien de personnes ont voté? Dans l'impossibilité de faire un bilan exact, on calcule que la participation a dépassé le 50%.

Le droit à l'autodétermination a été exercé, mais pas reconnu par les autorités espagnoles et européennes. Le référendum était illégal, selon la loi espagnole, mais non illégitime.

Comme réponse à la décision démocratique des catalans, le gouvernement espagnol a supprimé pratiquement l'autonomie, a mis en prison les membres du gouvernement catalan et son président doit rester en exil pour échapper à la détention.

Par ordre du gouvernement espagnol, le 21 décembre dernier les catalans ont été convoqués à des élections. Résultats: majorité absolue des indépendantistes, 4 députés seulement (parmi les 135 qui forment le parlement catalan) du Parti Populaire, le parti qui commande en Espagne. En outre, le gouvernement espagnol a judiciaire la vie politique.

La question catalane est devenue un problème démocratique pour l'Espagne et pour l'Europe. Elle figure dans l'agenda d'une Europe qui cherche les voies pour sortir de sa crise interne.

À nouveau les principes de Wilson nous interpellent. Les 7,5 millions de catalans indiquent que le droit à l'autodétermination est la garantie de la paix et le fondement de l'entente juste entre les peuples, la source pour qu'une autre Europe de libertés, plus démocratie, soit possible.

Le peuple catalan demande à tous les européens la solidarité. Mais aussi la reconnaissance que ses choix ne sont pas pour diviser les européens mais pour vivre mieux ensemble, d'une façon plus conforme aux principes démocratiques qui unissent les personnes et les peuples, en respectant leurs différences. Voici le sens du défi catalan, sa fidélité aux principes proclamés il-y-a 100 ans par le président Wilson, acceptés par la Société des Nations et après par l'ONU.

Les catalans nous sommes ces jour-ci sous la pression du gouvernement espagnol qui a choisi comme réponse au défi catalan non le dialogue mais la vengeance et la haine.

**Dans les prochains jours un nouveau gouvernement catalan sera élu, mais on ne sait pas encore comment. Les catalans, malgré tout, nous sommes prêts à suivre notre chemin. Nous sommes en train de jouer l'avenir de l'Europe qui ne veut ni la guerre ni la régression. Au contraire qui veut la paix et savoir vivre mieux ensemble dans le respect mutuel.**